

Conditions générales d'Utilisation du programme de fidélité #CarcaMiles

Le Programme de fidélité #CarcaMiles (ci-après le « Programme ») est mis en place et géré par la société Transdev Aéroport Carcassonne, société par actions simplifiée, au capital de 37 000 € €, Route de Montréal 11000 CARCASSONNE (France), immatriculée au RCS de Carcassonne sous le n° 517.484.184.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation définissent les conditions de participation au Programme qui permet, au titulaire de la carte #CarcaMiles (ci-après « le Membre ») en fonction des passages réalisés au sein l'Aéroport Sud de France Carcassonne, de cumuler des points et des avantages.

L'utilisation de la carte de fidélité #CarcaMiles implique de la part du Membre la connaissance et l'acceptation des présentes conditions générales qui sont disponibles sur le site internet www.aeroport-carcassonne.com ou sur demande à l'accueil de l'aéroport.

La Carte est acceptée uniquement à l'Aéroport Sud de France Carcassonne, route de Montréal, 11 000 Carcassonne.

Article 1- Adhésion au programme de fidélité

L'adhésion au Programme est ouverte à toute personne physique sur le site internet ou sur simple demande à l'accueil de l'aéroport.

La carte de fidélité #CarcaMiles est personnelle.

L'adhésion au Programme ne peut être enregistrée et validée que si les renseignements communiqués par le Membre sur le formulaire d'inscription sont complets, lisibles et exploitables. Une fois l'inscription validée, le Membre se verra attribuer gratuitement la Carte #CarcaMiles.

L'adhésion au Programme est conclue pour une durée indéterminée, sous réserve des dispositions des articles 6 et 7.

La carte de fidélité #CarcaMiles n'est pas une carte de paiement ; elle n'est qu'un moyen d'affecter des points, appelés #CarcaMiles, aux Membres du Programme en fonction d'un barème préétabli. Le cumul des points se transforme en avantages (listés ci-après).

Article 2 - Obtention des points et avantages

2.1 Pour bénéficier de points, le Membre doit badger sa carte de fidélité #CarcaMiles systématiquement à chaque passage à l'aéroport sur la borne située dans la salle d'embarquement **avant** de prendre son vol.

Il peut également bénéficier de points lorsqu'il effectue un achat dans la boutique Trib's de l'aéroport.

Après 12 mois d'inactivité, le solde de point est remis à 0.

2.2 Ces points sont attribués selon les règles suivantes :

- A l'inscription : 100 #CarcaMiles et un café offert ;
- En passant sa carte sur une des bornes de l'aéroport en salle d'embarquement : 100 #CarcaMiles/jour ;
- En passant sa carte chez Trib's : 10 #CarcaMiles/jour ;
- En parrainant un nouveau Membre : 50 #CarcaMiles/membre ;
- Les points acquis le mois de l'anniversaire du Membre sont doublés.

Article 3 - Utilisation des points et avantages

3.1 Les points acquis donnent droit aux avantages suivants par palier :

100 #CarcaMiles	Un essuie écran de téléphone #CarcaLondres
200 #CarcaMiles	Un café
400 #CarcaMiles	Une coque de téléphone Iphone 6/6S ou 5/5S #CarcaLondres
700 #CarcaMiles	Un bon de réduction de 25 € valable sur le site de Ryanair
800 #CarcaMiles	Une journée de parking offert
1100 #CarcaMiles	Une semaine de parking offert
2000 #CarcaMiles	Un trimestre d'abonnement parking offert

3.2 Les Membres seront informés par courrier électronique ou par SMS du nombre de points accumulés. Pour retirer leurs avantages à l'accueil de l'aéroport, les Membres devront préalablement les réserver depuis leur espace client. Les avantages seront remis au Membre dans la limite des stocks disponibles.

Le lot « café » est à retirer directement à la boutique Trib's de l'Aéroport Sud de France Carcassonne.

Les coupons sont valables 6 mois à leur date de réservation dans l'espace client.

L'Aéroport Sud de France Carcassonne peut ponctuellement offrir d'autres avantages aux Membres.

Article 4 - Protection des données personnelles

Les informations personnelles collectées auprès des Membres du Programme de fidélité via le formulaire d'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par Aéroport Sud de France Carcassonne. Elles sont nécessaires à des fins de gestion du Programme et des comptes des Membres ainsi que de la relation commerciale des Membres.

Les données indiquées comme obligatoires sur le formulaire d'inscription sont indispensables à l'inscription des Membres au Programme de fidélité. Il ne peut y avoir adhésion au Programme de fidélité si les informations obligatoires sollicitées ne sont pas complètes.

Les données collectées sont conservées pendant trois (3) ans à compter de la fin de l'adhésion au Programme.

Les informations recueillies sont destinées à l'Aéroport Sud de France Carcassonne et pourront éventuellement être communiquées à des prestataires de services ou des partenaires choisis par l'Aéroport Sud de France Carcassonne.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, chaque Membre du Programme dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant et d'opposition à leur traitement, sur simple demande adressée à l'Aéroport Sud de France Carcassonne à route de Montréal 11 000 Carcassonne, en indiquant ses nom, prénom, adresse et e-mail afin d'accélérer la prise en compte de sa demande.

Article 5 - Perte ou vol

En cas de perte ou de vol de la carte de fidélité, une autre carte de fidélité peut être demandée à l'accueil de l'Aéroport. Les points cumulés seront transférés sur la nouvelle carte.

En cas de perte ou de vol de la carte de fidélité #CarcaMiles, l'Aéroport Sud de France



Carcassonne sera déchargée de toute responsabilité, y compris sur l'utilisation frauduleuse des points et avantages par un tiers.

Article 6 - Responsabilité

Compte tenu du caractère gratuit et facultatif de la carte de fidélité #CarcaMiles, Aéroport Sud de France Carcassonne est exonéré de toute responsabilité pour les conséquences directes ou indirectes des éventuelles anomalies et dysfonctionnements de la carte de fidélité #CarcaMiles, quelles que soient leurs causes.

En cas de contestation du montant cumulé, seules les informations contenues dans la base de données de l'Aéroport Sud de France Carcassonne, feront foi.

Tout manquement intentionnel aux présentes Conditions Générales, toute utilisation abusive ou frauduleuse des avantages offerts par le Programme, tout comportement préjudiciable aux intérêts de l'Aéroport Sud de France Carcassonne, toute falsification des informations transmises par un Membre ou par un tiers agissant pour le compte d'un Membre, entraînera de plein droit la radiation dudit Membre, l'annulation de ses points ou des avantages qu'il aurait obtenus, sans compensation d'aucune sorte et sans information préalable.

L'Aéroport Sud de France Carcassonne ne saurait être tenu pour responsable en cas d'utilisation frauduleuse de la carte de fidélité #CarcaMiles par le Membre ou un tiers.

Article 7 - Modification/suspension/clôture du programme

La carte de fidélité #CarcaMiles reste la propriété de l'Aéroport Sud de France Carcassonne qui se réserve le droit de modifier le Programme à tout moment, et notamment, le droit de modifier le nombre de points nécessaires à l'obtention des avantages ainsi que le barème établi et les divers avantages.

L'Aéroport Sud de France Carcassonne pourra interrompre à tout moment le Programme de fidélité; les porteurs de cartes en seront informés un mois à l'avance par voie d'affichage dans l'aéroport et pourront solder les points acquis antérieurement à la date de cessation du Programme de fidélité pendant une période de trois mois.

Le Membre est également en droit de cesser à tout moment de participer au Programme sur simple demande adressée à l'Aéroport Sud de France Carcassonne à route de



Montréal 11 000 Carcassonne. En cas de résiliation de l'adhésion, tous les points accumulés et les avantages non utilisés avant la date de résiliation seront perdus.

Article 8 - Loi applicable

Tout litige survenant lors de l'utilisation du programme de fidélité proposé par Aéroport Sud de France Carcassonne sera soumis au droit français.